

# L'écho du mouvement

Le trimestriel de l'Union Régionale des Foyers Ruraux en Rhône-Alpes

ANNÉE I, N° 1

Actualités de l'Union  
Régionale des Foyers  
Ruraux en Rhône-Alpes

Le mouvement rural en action

## EDITO

Madame la Présidente, Monsieur Le Président, chers membres et adhérents,

En ma qualité de Président de l' Union Régionale des Foyers Ruraux Rhône-Alpes, j'ai le plaisir de vous annoncer la sortie de la 1ère lettre de liaison.

Comme vous pouvez le constater l' URRA avance doucement mais sûrement.

Cette lettre sortira tous les trimestres et sa 1ère parution est fixée pour ce mois de juin. Cette lettre de liaison, a dans un premier temps trois objectifs : **INFORMER**, **VALORISER** et **CREER** auprès des Foyers Ruraux ou Associations de Rhône Alpes, et à terme le public.

**Inform**, c'est communiquer les informations, voire les décisions discutées en bureau de l'URRA, voire les décisions de politique nationale prise par la Confédération, porter à la connaissance des structures tous les appels à projets, transmettre l' évolution de la réglementation, communiquer sur les projets du réseau, ou bien avec d' autres partenaires, communiquer sur le mouvement rural.

**Valoriser**, les actions de nos structures, sans oublier leurs manifestations spécifiques. Toutes les structures de notre réseau pourront, si elle le souhaitent, faire passer des informations spécifiques à leurs activités, mettre en évidence certaines, afin de les valoriser ou servir de modèles.

**Créer**, la lettre de liaison doit permettre de communiquer, échanger, et être le lien privilégié auprès de toutes nos structures de Rhône Alpes, et voire au delà. Elle pourra servir de support dans l'annonce d'un projet, voire une manifestation et permettre à chacun d'entre nous, si possible de transmettre son savoir.

Dores et déjà, cet outil ne sera efficace que dans la durée, et il nous appartient à toutes et tous d'alimenter, par des remarques, suggestions ou autre, le bureau et en particulier Alexandra qui est déjà impatiente de vos retours.

Vous souhaitant à toutes et à tous une bonne découverte de cette lettre de liaison.

Je vous prie de croire en mes amicales salutations.

Pierre MASSIS, Président de l'Union Régionale des Foyers Ruraux Rhône-Alpes



### Dans ce numéro :

Agenda	2
Zoom sur ...	2
Dossier : le mouvement rural en Rhône-Alpes	3
Agenda (suite)	3
La Région et vous	4
Infos utiles	4

## ACTUALITES DE L'URFRA

Dans le cadre de son programme de formation des bénévoles, l'Union Régionale des Foyers Ruraux Rhône-Alpes vous propose **une formation gratuite à la construction de votre propre site Internet** sur un modèle type proche de celui de la Fédération Nationale. Pour vous donner une idée allez voir celui créé par la Fédération Drôme-Ardèche : <http://www.foyersruraux07-26.org/>.

Seul coût celui de l'hébergeur du site : 28,56 euros/an chez OVH mais vous pouvez vous adresser à d'autres. Prévoir une journée pour créer le site, ensuite vous pourrez le modifier et l'actualiser seuls. Plus de renseignements auprès d'Alexandra au 04.75.94.38.50.

## AGENDA

### Ardèche :

◆ L'association Echappées Belles vous invite à faire un baptême ou une balade à poneys tous les vendredis de juillet et août. Rendez-vous sur le marché de Darbres.

Vous pourrez également la rencontrer un samedi par mois lors de la manifestation « les marchés du Coiron ».

Plus de renseignements auprès de Sarah : 06 87 12 76 35

◆ L'association Clair d'étoiles et brin d'jardin vous invite à la Nuit des Etoiles à Chassiers les 5, 6 et 7 août. Expositions, conférence, observation du ciel. Plus de renseignements au 04 75 39 25 33.

◆ Le 16 juillet à 21h, concert « au son du cor » organisé par le Foyer Rural dans l'église de Lussas. Tarif 7 euros.

## RAPPEL

Malgré l'envoi de mails pour que vous nous communiquiez vos manifestations à mettre dans la rubrique AGENDA, seules quelques associations nous ont répondues.

Pour le prochain numéro de cette lettre de liaison envoyez nous vos informations avant le 5 septembre !



PAGE 2

## Zoom sur le Foyer Rural de St Julien Boutières

Ce foyer est un des plus anciens de l'Ardèche, il fut créé en 1961 mais n'avait jamais eu une activité importante. Situé sur le plateau ardéchois, la commune de St Julien Boutières compte 217 habitants et la commune voisine d'Intres 117 habitants. Elles se situent à 18 km du Cheylard et 12 km de St Agrève, communes plus importantes disposant de terrains multi-sports, gymnases, salles polyvalentes.

Après plusieurs années de sommeil, ce Foyer Rural reprend du service sous l'impulsion d'un couple de nouveaux habitants désireux d'animer le territoire rural. Le seul commerce présent sur St Julien Boutières, un bar-épicerie, avait dû fermer car il n'était pas « rentable ». C'est ainsi que le Foyer Rural a proposé au Conseil Municipal (qui a accepté) d'utiliser ces locaux en développant un projet en direction des habitants des communes avoisinantes.

Le projet éducatif de ce foyer est : pour chaque individu, la responsabilisation, l'autonomie, le respect de soi et des autres, la fraternité, la solidarité et la contribution à l'animation et au développement global en milieu rural. Son projet sportif est : de bâtir et développer des activités physiques et sportives en adéquation permanente avec les besoins et envies des sportifs, des membres et des familles ; de structurer le développement des activités principalement sur les pratiques de découverte,

d'initiation et de perfectionnement.

Cela en n'opposant pas les différentes activités mais en faisant en sorte que leur complémentarité soit une richesse pour l'association ; en permettant aux jeunes de s'exprimer, de proposer et de décider de leurs activités.

Ce Foyer Rural est aujourd'hui en plein développement. Porteur d'une dynamique locale afin de répondre aux demandes des habitants pour préserver un lieu de rencontre intergénérationnel, porteur de lien social, pour rompre l'isolement de certains et palier à l'éloignement d'activités, il propose ou a proposé comme activités :

- ◆ La reprise du bar avec licence IV, qui fonctionne occasionnellement depuis le 1er juillet 2010.
- ◆ 2 soirées karaoké qui ont eu un franc succès.
- ◆ Un concours de boule par équipe ( 18 équipes de 2 joueurs).
- ◆ Des activités de broderie de bouts provençal.
- ◆ Des activités de vannerie pour apprendre à confectionner soi-même des paniers et des corbeilles en osier.
- ◆ Un atelier de construction de couronnes de Noël.
- ◆ Des soirées apprentissage du jeu de tarot.
- ◆ La diffusion de la coupe du monde de football.

De plus, des liens se sont tissés au fur et à mesure avec les associations locales, les

moments forts se sont accrus :

- ◆ Fête de Noël et spectacle avec l'école.
- ◆ Promenades sur les sentiers des 2 communes en prévision avec l'associations « les chemins oubliés ».
- ◆ Invitation au cinéma pour les enfants de St Julien Boutières et d'Intres.
- ◆ Apprentissage ludique et démonstrations de danse country et en ligne à la fois pour une ouverture aux autres clubs de la région par des rencontres et des échanges et aussi pour lutter contre certaines maladies (conseillées pour la mémoire).

Les projets à venir ne manquent pas : la mise en place d'ateliers d'initiation à l'informatique ; des concours de belotes et de tarot ; des soirées à thèmes conviviales : contes et histoires, jeux de société, etc. ; l'ouverture d'un espace jeux d'intérieur dans les locaux de l'ancienne épicerie : ping-pong, babyfoot, et peut être un billard.

Pour mener à bien cela les statuts ont été renouvelés et modernisés, le Conseil d'Administration est passé de 5 à 9 membres, le Foyer Rural améliore sa communication, investit dans de l'équipement, en privilégiant les achats auprès des commerces les plus proches, ....

Alors si vous souhaitez les rencontrer **venez nombreux le 23 juillet lors de la journée inter villages autour de différents jeux. Renseignements : 04 75 29 01 34.**

## DOSSIER THEMATIQUE

### LE MOUVEMENT RURAL EN RHÔNE-ALPES AUJOURD'HUI

**L**a Fédération Nationale des Foyers Ruraux a été créée en 1946, à la sortie de la seconde guerre mondiale. Elle fait suite à une tradition d'animation et de formation en milieu rural mis en place par des patronages laïcs ou chrétiens nés au début du XXème siècle.

**Q**u'est ce qu'un Foyer Rural ? « Un toit, une association de personnes unies dans le désir d'animer ce lieu de vie, enfin de nombreuses activités ludiques ou éducatives qui offrent à tous la possibilité d'une formation personnelle. A l'origine de tout cela : l'enthousiasme et le travail des bénévoles qui feront des Foyers Ruraux une entité à visage multiples qui se déclinent au gré des initiatives locales et de l'évolution du monde rural <sup>1</sup>».

Aujourd'hui le Mouvement Rural est composé de la Confédération Nationale de Foyers Ruraux (CNFR créée en 1946) et de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR créée en 1983), qui regroupent plus de 2 700 foyers ou associations adhérents et plus de 200 000 adhérents et bénévoles. Au niveau local il existe (en général) des Unions Régionales et des Fédérations Départementales qui fédèrent les foyers et associations présentes sur un territoire.

1- Catherine PASTEUR dans « Les Foyers Ruraux, 1946-1996. Cinquante ans d'éducation populaire pour le développement rural », FNFR, 1996.

**A**ujourd'hui en Rhône-Alpes, il existe une Union Régionale, qui fédère les 54 foyers ruraux ou associations des départements de la Loire, l'Isère, le Rhône, l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie. ; et également une fédération bi-départementale Drôme-Ardèche.

**L**es activités menées par ces foyers ou associations sont multiples : gymnastique, danses, poterie, couture, théâtre, VTT, randonnées, balades à poneys, etc. Ce sont également des voyages sont organisés pour les adhérents, des vide-grenier, des soirées, des expositions, des formations au développement durable bilingue, de la mise en valeur du patrimoine local... Bref tout cela anime la vie locale et permet à tous de se former tout au long de sa vie, de partager de bons moments.

**L**a forte implication de bénévoles est un des moteurs de la vie des Foyers Ruraux et associations. En effet, le dynamisme des structures est souvent porté par une poignée de personnes motivées à maintenir des activités de qualité sur leurs villages et qui se dévouent à temps plein pour cela. Ce qui est une force pour le mouvement rural, peut également en devenir une faiblesse, car lorsque les adhérents ne s'impliquent pas dans le projet associatif d'une structure et dans sa mise en œuvre

pratique, le risque est grand, qu'à terme, les bénévoles s'essoufflent et que la dynamique engagée en pâtisse. Ces 2 constats nous parviennent régulièrement. Néanmoins, gageons que chaque foyer ou structure trouvera en son sein des forces vives prêtes à s'impliquer davantage pour maintenir des activités diverses sur leur territoire.

**A** quoi sert l'Union Régionale des Foyers Ruraux Rhône-Alpes, en quoi peut elle vous aider ?

L'Union Régionale est à votre service au quotidien que ce soit pour les questions liées aux adhésions et au système en ligne GESTANET, à votre assurance, vos statuts. Elle peut également vous accompagner dans vos recherches de financements, elle propose des formations diverses (renouvellement des dirigeants associatifs, création de sites internet, d'outils de communication, sur les conséquences de la réforme territoriale en cours, etc.), pour organiser des conférences ou des débats sur des sujets vous intéressant, pour relayer vos informations dans notre réseau.

**B**ref l'Union Régionale est à votre écoute et à votre service, alors n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

## AGENDA

### Drôme :

◆ Le Foyer Rural de St Restitut vous invite le 30 juin à 19h à la grande salle polyvalente à une soirée lecture et poésie. Plus d'informations sur le site : <http://www.foyersruralsaintrestitut.fr/>

Venez également lors de « cinq villages font leur cinéma - cycle Jean Renoir » du 2 au 6 août. Plus de renseignements sur le site :

[www.cabougeaclansayes.com](http://www.cabougeaclansayes.com)

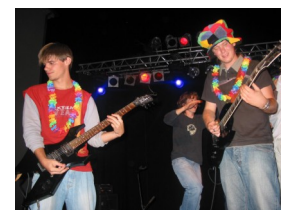
◆ L'association VTT de Chamaret organise une randonnée nocturne et une marche le samedi 25 juin à partir de 21h : circuits VTT 25 et 12 km ; marche 12 km. Saucisse frite à l'arrivée !!!

Le 17 juillet randonnée VTT et marche à l'étang de Suze la Rousse : 3 circuits 15, 25 ou 35km ; marche 12 km. Pain bagnat à l'arrivée.

Fête des faïots le 21 août : 3 circuits VTT : 15, 25, et 40 km ; marche 12 km. Omelette aux truffes à l'arrivée.

Renseignements au : 06 68 84 61 79 ou 06 86 98 03 65.

◆ L'association Vazylence organise la Coupe de France d'Ultimate Fresbee à Valence les 2 et 3 juillet. Plus d'informations sur le site : [www.vazylence.net](http://www.vazylence.net) ou 06 50 56 45 80 .



## LA REGION ET VOUS

### Emploi Tremplin dans la Vie Associative

Les emplois tremplin dans la vie associative ont pour objectif de permettre à des jeunes d'acquérir une première expérience professionnelle ou de consolider une expérience fractionnée, en occupant un poste au sein d'une association loi 1901. Celle-ci devra avoir un projet de développement ou un accroissement temporaire d'activité, dont la réalisation nécessite une ou plusieurs embauches. Une attention particulière sera portée aux projets des petites associations, notamment celles qui ne bénéficient d'aucune aide de la Région, sous quelque forme que ce soit, ainsi qu'à la répartition géographique des projets.

#### Bénéficiaires

jeunes de moins de 26 ans à la signature du contrat de travail, sans expérience professionnelle ou ayant travaillé moins de six mois dans les dix huit derniers mois ou bénéficiaires de l'allocation parent isolé ou travailleurs handicapés sans condition d'âge

#### Montant de l'aide/accompagnement proposé

Création d'un poste sous contrat de travail de droit commun à durée indéterminée (CDI) ou contrat à durée déterminée (CDD) de 12 mois minimum

Pôle Emploi, la Mission Locale, le PLIE ou Cap Emploi s'il s'agit d'un travailleur handicapé, doivent valider l'éligibilité du candidat bénéficiaire avant son recrutement. Le contrat de travail est obligatoirement à temps plein pour les associations de 5 salariés et plus. Le contrat de travail peut être à temps partiel (80% minimum par mois) pour les associations de 1 à 4 salariés ou à mi-temps (50 % minimum par mois) pour les associations recrutant un travailleur handicapé. L'employeur est libre de fixer le montant du salaire qui ne peut être inférieur au SMIC.

#### Montant de l'aide

L'aide allouée au poste est forfaitaire et dégressive sur une durée de quatre ans au maximum : 10 000 € les deux premières années, 6 000 € la troisième année, 4 000 € la quatrième année. Le soutien de la Région ne pourra pas porter sur des emplois déjà créés.

#### Contact(s)

Région Rhône-Alpes  
Direction de l'emploi, de la formation continue et de l'égalité professionnelle. 78 route de Paris - BP19  
69751 CHARBONNIERES LES BAINS CEDEX  
Téléphone : 04 72 59 41 34

## INFOS UTILES

### SIREN ? SIRET ?

Toute association doit disposer d'un numéro **SIREN** qui permet d'identifier légalement votre structure. Ce numéro est demandé quand vous faites une demande de subvention par exemple. Si vous n'avez pas encore fait la démarche adressez vous au Centre des impôts du lieu où se situe le siège social de votre association pour demander l'imprimé M0 (Mzéro).

Une fois rempli, joignez la photocopie de la déclaration de votre association en préfecture parue au journal officiel, un exemplaire des statuts et du règlement intérieur de l'association. Le centre des impôts expédiera votre demande à l'INSEE.

Comptez un délai de 15 jours pour obtenir votre numéro SIREN.

Le numéro **SIRET** est nécessaire si vous employez des salariés (même ponctuellement). Il vous sera donné lors de votre inscription à l'URSSAF car il est notamment utilisé pour effectuer les déclarations sociales et acquitter les cotisations et contributions sociales.

**Le Chèque Emploi Associatif (CEA), c'est facile, c'est rapide et c'est gratuit, profitez en !**

Le CEA a pour objectif de favoriser l'emploi en milieu associatif en permettant aux associations d'effectuer, en toute simplicité, les formalités administratives liées à l'emploi de salariés :

#### Une seule formalité

L'association accomplit, en un seul document, les formalités administratives liées à l'embauche : la déclaration unique d'embauche (DUE) et le contrat de travail.

#### Une seule déclaration

L'association adresse une seule déclaration au centre national Chèque Emploi Associatif pour l'ensemble des organismes de protection sociale obligatoire (Sécurité sociale, chômage, retraite complémentaire et prévoyance).

#### Un seul règlement

L'employeur effectue un règlement unique par prélèvement automatique (le 12 de chaque mois) pour l'ensemble des cotisations.

**Et en plus ...** Plus de bulletins de paie à établir ni de calcul de cotisations à effectuer : le centre national Chèque Emploi Associatif s'en charge gratuitement.

**Plus de renseignements sur le site :** <http://www.cea.urssaf.fr>

## BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL CREE PAR L'UNION REGIONALE DES FOYERS RURAUX RHONE-ALPES

238 rue du Jardin Public  
07170 villeneuve de Berg  
Téléphone : 04 75 94 38 50  
Télécopie : 08 11 38 35 52  
Mail: [urfr.rhone-alpes@mouvement-rural.org](mailto:urfr.rhone-alpes@mouvement-rural.org)

### COMITE DE REDACTION

ALEXANDRA DAIGNEAU  
PIERRE MASSIS

### NOS PARTENAIRES

**Rhône-Alpes** Région

Retrouvez nous sur le web : dès le mois de juillet !

Prochain numéro de « l'écho du mouvement » le 15 septembre 2011.